



## Communiqué de presse du 22 juin 2017

# Pris la main dans le sac par le SIT, Implemia continue pourtant à bafouer la justice sociale !

**Si, à la suite de l'action du SIT, le géant de la construction a finalement résilié son mandat avec l'entreprise fraudeuse Multisol Chapes SA sur son chantier du Grand-Saconnex, il le fait dans un mépris total des représentants syndicaux et des travailleurs présents hier matin devant le siège de l'entreprise.**

Ce jeudi, sous un soleil de plomb, le SIT et d'anciens employés de Multisol Chapes SA tenaient un piquet syndical devant le siège d'Implemia. L'action visait notamment à soutenir un jeune poseur de chapes, qui attend encore plus de 20 000 francs d'arriérés de salaire. Le SIT attendait alors de l'entreprise principale qu'elle prenne ses responsabilités vis-à-vis de son sous-traitant, et qu'elle suspende tout paiement à Multisol afin de rembourser l'employé lésé.

Avec une arrogance extraordinaire, la direction d'Implemia n' a pas daigné prendre contact avec les représentants du SIT, se contentant de leur envoyer deux de leurs collaboratrices, l'une pour leur proposer sans succès un café, l'autre pour les informer, dans un premier temps, que leur direction était en train de discuter de cette affaire, puis pour les aviser qu'aucune rencontre n'aurait finalement lieu aujourd'hui avec le SIT.

Face à ce refus, le SIT a exigé formellement une rencontre avec les responsables d'Implemia dans l'après-midi et leur a fixé un ultimatum à 4h30 pour se prononcer. Comme à son habitude.

Implenia a tout bonnement ignoré cette demande.

Alors qu'Implenia vient de se voir passer une commande pour 300 millions de travaux, le SIT est stupéfait par le refus catégorique du géant de la construction en Suisse d'assumer sa responsabilité solidaire, pourtant écrasante envers le jeune chapeur concerné, qui plus est pour un montant si dérisoire pour une entreprise de cette envergure. Cette stupéfaction est d'autant plus grande qu'elle a tout le loisir de se retourner contre Multisol Chapes SA et son administrateur, Aziz Kosmann.

Le SIT réaffirme encore aujourd'hui qu'Implenia, par son attitude irresponsable, se rend complice des pratiques mafieuses de Multisol Chapes SA.

Sa complicité se renforce encore puisque le SIT l'a dûment informé aujourd'hui que la situation de son sous-traitant s'était encore aggravée puisqu'elle émarge à l'Office des poursuites non plus pour un montant de CHF 700'000.- comme en décembre 2016, mais pour un montant de CHF 1'426'000.-- dont CHF 210'946 -- pour la caisse cantonale genevoise de compensation, CHF 70'000.-- pour la SUVA et CHF 57'500.-- pour la FAR et plus de CHF 400'00.-- pour un seul fournisseur.

Implenia préfère protéger un voyou plutôt qu'un jeune travailleur. Le SIT en prend note et s'engage à prendre toutes les mesures de lutte nécessaires pour faire triompher la justice sociale.

Le SIT appelle les autorités politiques et judiciaires à prendre leurs responsabilités dans cet énième scandale dans la construction et à accueillir favorablement toutes les revendications des syndicats visant à renforcer les dispositions légales pour lutter contre le travail au noir, la sous-traitance sauvage et les faillites frauduleuses.

#### **Personne de contact :**

- Thierry Horner, secrétaire syndical, tél. 078 751 24 40